

ALMANACH
DES
CERCLES AGRICOLES
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC
POUR L'ANNÉE
1900

(SEPTIÈME ANNÉE)

La profession d'agriculteur est honorable
et sainte. (St-Augustin).



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année
mil neuf cent, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre
de l'agriculture, à Ottawa.

MONTREAL
J. B. ROLLAND & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6 A 14, RUE SAINT-VINCENT